



Mai 2021

# LE LIEN

## Les informations de Bois-Jérôme Saint-ouen

Chers administrés,

Nous avons obtenus 80% de subvention pour l'isolation par l'extérieur du bâtiment Maternelles (50% de l'Etat et 30% du Conseil Départemental) et 70 % pour la rénovation de la cour de l'école et de l'assainissement (40% de l'Etat et 30% du Conseil Départemental). Ces travaux représentent un investissement de plus de 110 000 euros HT et seront réalisés pendant les vacances d'été 2021.

Nous avons également obtenus le financement à 60% d'une seconde tranche d'installation de quatre bouches de défense contre l'incendie (30% de l'Etat et 30% du Conseil Départemental). Des coupures du réseau de distribution de l'eau seront inévitables lors de leurs mises en place. En revanche notre dossier de rénovation pour la salle polyvalente n'a pas été retenu compte tenu du nombre important de dossiers déposés par l'ensemble des communes de l'Eure. Une clause de revoyure est possible en cours d'année.

Les élections Départementales et Régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochains. J'ai proposé que le bureau de vote soit installé sous le préau de l'école : à cette époque la météo devrait être favorable. Les mesures sanitaires seront renforcées pour vous permettre de venir en toute sécurité.

Le marché a toujours lieu tous les vendredis à partir de 15h30. Nos commerçants vous y attendent, un marchand de fruits y est présent depuis quelques semaines. Nous sommes toujours à la recherche d'un poissonnier.

L'année scolaire s'achève dans quelques semaines, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en espérant que la situation sanitaire s'améliore sensiblement et que nous puissions retrouver une vie quasi-normale.

Jean-François Wielgus et le Conseil Municipal

### À vos agendas

- Samedi 8 mai  
10h30 à la Mairie
- Dimanches 20 et 27 juin  
Elections départementales et régionales

### Les horaires des activités :

Hors période couvre-feu.

Contactez les associations pour confirmation des horaires.

Association des Anciens de Bois-Jérôme Saint-ouen :

A la salle polyvalente  
1 jeudi sur 2 à 14h  
06 31 24 62 96

Activ' gym BJ :

A la salle polyvalente  
Le vendredi de 14h à 15h  
Sauf vacances scolaires  
02 32 21 18 79 / 02 32 52 08 52

Hatha Yoga :

A l'école  
Les lundis de 19h30 à 20h45 et les  
jeudis de 20h à 21h45



### Manifestation reportée début septembre

A Bois-Jérôme Saint-ouen, 2 lieux seront animés cette année :

- L'église du village, qui sera illuminée, extérieurement et intérieurement, et sonorisée...
- Le four à pain de la boulangerie, sur la place du village : dégustation de pizzas au feu de bois, de produits réunionnais si les mesures sanitaires le permettent !

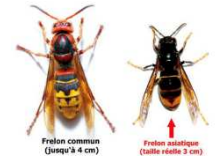
venez nombreux passer un moment entre 20h et minuit !

### Frelons asiatiques

C'est le printemps : vous pourrez voir s'il y a des nids de frelons dans vos arbres -> il faut les détruire !

Faites appel à un professionnel. Il y a un professionnel dans notre commune qui peut intervenir.

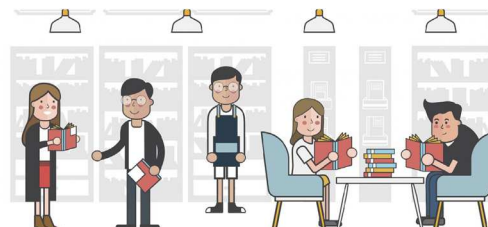
Ses prix sont les suivants : 80€ si intervention à hauteur d'homme et 120€ en hauteur.



**Maxime BALAGUERIE**  
06 88 09 62 61  
9 Résidence des merisiers  
27620 Bois Saint Jérôme Saint Ouen  
lesruchesdelea@gmail.com

### La bibliothèque reste ouverte !

- Je viens chercher des livres à la bibliothèque les LUNDIS (16h30 à 18h30) MERCREDI (15h à 18h) ou VENDREDIS (15h45 à 18h45).
- On peut emprunter gratuitement pour 3 semaines, et grâce à la Médiathèque Départementale de l'Eure, une partie des livres est renouvelée tous les 6 mois.
- J'ai adhéré (gratuitement) à la médiathèque numérique : je peux de chez moi lire des magazines, regarder des films, apprendre le code de la route ou des langues étrangères.



## L'écrin aux épices

Suite aux dernières mesures sanitaires, nos restaurateurs poursuivent leur activité sous forme de **vente à emporter**.

Jours d'ouverture.

- Jeudi 11h45 / 14h00 et 17h30 / 19h
- vendredi et samedi 11h45 / 14h et 16h / 19h

La carte est mise sur le tableau et la page

Facebook la veille des jours d'ouverture.

Commande à partir de 10h30 au 02 32 21 08 41.

## Le marché

Le marché continue dans le respect des gestes-barrières tous les vendredis de 16h à 20h en temps normal et de 15h30 à 19h durant la période du couvre-feu sur la place du village.

Faites bon accueil à tous nos commerçants :

- So Pretty - Salon de beauté
- Le verger de Giverny
- Brasserie de l'Apocalypse
- La Ferme des Passages
- Le Clos Saint Sulpice - Négociant en vins
- Christelle Perret - Produits Laitiers
- Chez la Mère - vente de poulets fermiers/œufs
- Apiculteur - vente de miel
- La Marmite - Charcutier Traiteur
- vente de saucisson
- Eco vrac
- Mering'addict
- Le Savon Normand

## Démarchage téléphonique

Attention aux prospections téléphoniques se réclamant de la mairie.

Monsieur le maire attire l'attention des habitants que la mairie ne s'associe jamais aux prospections téléphoniques des entreprises privées (isolation, lutte contre l'humidité, lutte contre les termites ou les capricornes, etc...). Ces démarchages sont frauduleux et tombent sous la loi du 24/07/2020 concernant le démarchage téléphonique.

Au besoin, le leur rappeler, d'autant plus que certaines entreprises utilisent des numéros secrets.

Si vous êtes inscrits sur la plateforme BLOC TEL, le leur signaler et ne pas hésiter à reporter ces agissements

## Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

Nous vous rappelons les compétences de ces 2 institutions :

### Le département :

- L'action sanitaire et sociale (personnes âgées ou handicapées, enfance)
- Les collèges
- La culture
- La voirie
- L'équipement des zones rurales
- La sécurité incendie
- La protection de l'environnement et du patrimoine naturel

### La Région :

- Les transports
- Les lycées
- La formation professionnelle
- L'aménagement du territoire et l'environnement
- Le développement économique
- La gestion des programmes européens



## Déchets verts à la Ferme des Passages

Les déchets verts peuvent toujours être déposés à la ferme des Passages en respectant les indications du maraîcher.



Ce dernier se réserve le droit de refuser des personnes qui n'ont pas respecté ses indications ou qui ont déposés d'autres détritrus que des déchets verts.

Il rappelle que, comme dans les déchèteries, il est interdit de se servir sur son terrain (bois coupé, terreau...)

Nous rappelons que c'est un service qu'il rend à la commune, et si nous voulons que cela dure, il faut jouer le jeu.

Pour information : la vente à la ferme des légumes reprendra un samedi début mai (voir sa page Facebook).

## Demande de Permis de Construire

### Demande Préalable de Travaux

Vous envisagez de faire des modifications de votre maison ou d'installer par exemple une piscine creusée ou un abri de jardin.



Avant d'entreprendre, les travaux vous devez déposer à la mairie une demande d'urbanisme (permis de construire ou demande préalable de travaux en fonction de l'importance des travaux). L'instruction finale des dossiers est effectuée par le service de l'urbanisme de SMA qui est très strict sur le respect du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune et sur les pièces du dossier.

La mairie peut vous accompagner pour constituer votre dossier.

Tel Mairie : 02.32.51.29.04

Horaires : Mardi de 14h30 à 19h30 et Jeudi de 14h à 20h

Site Internet : <https://www.bois-jerome-saint-ouen27.com/>

Permanence du Maire : Jeudi de 18h à 19h30

Permanence des Adjointes : Mardi de 18h à 19h30



Directeur de la publication : Jean-François WELGUS

Rédaction : Commission Communication et Information

Impression à la mairie